

THT-1050 – TRAVAIL VOCAL ET CORPOREL I : L'ACTIVATION TONIQUE Syllabus

Plage horaire du cours	Coordonnées de l'auxiliaire d'enseignement
Vendredi 17 janvier : 12h30 à 15h20 Vendredi 24 janvier : 8h30 à 11h20 / 12h30 à 15h20 Vendredi 14 février : 8h30 à 11h20 / 12h30 à 15h20 Studio T (CSL-0728, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval) Réservation des locaux pour les travaux pratiques	Bureau : 5710, Laboratoire des Nouvelles Technologies de l'Image, du Son et de la Scène, (LANTISS), pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval Courriel : thomas.langlois@lit.ulaval.ca Les étudiant.es peuvent me rencontrer en présentiel et en visioconférence sur rendez-vous.

Descriptif

Ce cours offert sous forme d'ateliers propose l'exploration des véhicules créatifs que sont la voix et le corps en arts vivants. Il intègre une approche globale du travail vocal, c'est-à-dire englobant l'être tout entier – corps, intellect, émotions. À partir d'un travail corporel, ce cours propose un programme d'exercices gradués (réchauffement, travail vocal, diction, expression et explorations) pour mieux connaître et exploiter les possibilités de l'outil vocal dans un esprit d'ouverture, sur un espace de créativité, d'expérimentation et de communication.

Introduction

Ce cours-atelier de 15 heures se concentre sur la tonification musculaire de la bouche et de la prise de parole, par une initiation au travail de diction, de respiration, d'expression et d'explorations. Il propose des exercices pour apprivoiser et explorer l'outil vocal dans un esprit ludique d'ouverture, sur un espace de créativité et d'expérimentation. Des exercices sur un matériau textuel y sont intégrés.

Liens du cours avec le programme de théâtre

Cours de premier cycle de 1 crédit.

Réservé aux étudiant.es inscrit.es aux programmes de théâtre et arts vivants.

Activité contributive aux programmes de baccalauréat en théâtre et arts vivants et de certificat en théâtre.

Modalités particulières de l'offre de cours

Cours de 15 heures en tout, répartis en 3 séances : une séance de 3h, deux séances intensives de 6h chacune. Le reste des heures constitue du travail pratique réalisé en dehors des cours.

Objectifs généraux

Ce cours-atelier vise à développer l'activation tonique de l'étudiant.e. L'étudiant.e devra apprendre, expérimenter et mettre en pratique le travail du souffle, du son et de la voix en relation avec le texte et le corps.

Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours, l'étudiant.e doit :

- Comprendre et appliquer les éléments techniques liés au travail du souffle (respiration, appareil phonateur).
- Comprendre et appliquer les éléments techniques liés à l'utilisation du son et de la voix (diction, articulation, projection).
- Comprendre et appliquer les éléments techniques liés à l'utilisation de la voix en relation avec le texte (débit, intonation, rythme).
- Comprendre et appliquer les éléments techniques liés à l'utilisation de la voix en relation avec le corps (tonicité, éveil, présence).
- Explorer et habiter vocalement (et corporellement) un espace scénique.
- Développer une sensibilité aux qualités sonores et musicales de la langue et des textes.
- Préparer un texte à livrer dans une logique de partition.
- Aborder le geste vocal comme instrument d'expression, de communication et d'exploration créative.

Il s'agit au final d'un cours initiateur, c'est-à-dire qui vise à poser les bases des aptitudes nommées plus haut. **Il ne vise donc pas à développer la maîtrise technique de ces aptitudes, mais bien à expérimenter, comprendre et appliquer celles-ci de sorte à pouvoir ensuite les développer par soi-même.**

Formule pédagogique et activités d'apprentissage

Le cours se donnera sous forme d'ateliers pratiques centrés sur des exercices liés à l'activation tonique.

- Cours et ateliers pratiques en présence de l'auxiliaire-assistant d'enseignement.
- La présence physique au cours et un esprit de disponibilité au travail pratique sont obligatoires.
- Les travaux pratiques sont obligatoires.

Approche méthodologique

Ce cours se donne sous forme d'ateliers pratiques. Il offre une série d'exercices de réchauffement, de travail vocal, de diction, d'expression et d'explorations. À partir d'un travail corporel, il vise à mieux

connaître et exploiter les possibilités de l’outil vocal dans un esprit d’ouverture, sur un espace de créativité, d’expérimentation et de communication.

Le succès du cours repose sur un travail quotidien entre les plages horaires en présentiel. Ce travail accorde une place centrale à l’entraînement quotidien et à la mise en pratique des acquis. Dans cette optique, le succès du cours nécessite d’intérioriser et d’« habiter » les exercices, plutôt que de se contenter de les répéter de manière technique et mécanique. Le travail demandé requiert donc concentration, assiduité, régularité et discipline personnelle.

Une insistance particulière est accordée à la ponctualité et à l’application au travail. La présence active à chacun des cours est exigée.

Logistique du cours

- Les documents importants du cours (ex. : calendrier, syllabus, etc.) sont disponibles sur monPortail.
- La communication entre l’auxiliaire-assistant d’enseignement et les étudiant.es s’effectuera par courriel (thomas.langlois@lit.ulaval.ca).
- Des rencontres de suivi à distance pourront également être organisées avec l’auxiliaire-assistant d’enseignement.

Éthique du début de cours¹

Une fois entré.es dans le studio, les « conversations de salons » cessent, nous nous préparons et nous commençons à nous échauffer et à nous concentrer. Dans tous les cas, si nous avons besoin de parler, nous le faisons à voix basse.

Celles et ceux qui désirent terminer leur conversation restent dehors.

Il est interdit de manger et de boire en studio.

Modalités d’évaluation sommative

Les critères d’évaluation des différents travaux seront précisés en cours de trimestre.

25 %	Partition
25 %	Exercice 1
25 %	Exercice 2
25%	Participation

Échelle de conversion de notes (1^{er} cycle)

Excellent :	A+ = 94-100	A = 89-93	A- = 85-88	Passable :	D+ = 61-64	D = 55-60
Très bon :	B+ = 82-84	B = 78-81	B- = 75-77	Insuffisant :	E = 0-54	
Bon :	C+ = 72-74	C = 68-71	C- = 65-67			

¹ Tirée et ajustée des documents cours *THT-1002 Travail théâtral I : le corps dans l’espace*, de Luis Thenon.

Note sur la politique relative au calendrier de publication des résultats : normalement, 30% de la note globale doit avoir été attribuée et communiquée aux étudiant.es deux jours ouvrables avant la date d'abandon sans échec et sans remboursement. Seuls les cours à formule particulière ayant été approuvés par les directions d'unité seront exemptés de cette politique, ce qui devra faire l'objet d'une mention dans le plan de cours.

La formule pédagogique des cours *Travail vocal et corporel* (THT-1050, THT-2050, THT-3050), construite sur une logique d'atelier intensifs répartis en seulement quelques rencontres au fil de la session, exclut ceux-ci de cette politique.

Calendrier de l'Université Laval : https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents_officiels/Calendrier_universitaire/Calendrier_universitaire_2024-2025.pdf

Politique concernant les absences aux examens et les demandes de délai

La présence au cours est obligatoire et toute absence non motivée pourrait entraîner des pénalités. Un règlement concernant les absences a été voté au comité de programme. Selon ce règlement, une absence non motivée peut entraîner des pénalités de 5% et trois absences non motivées peuvent entraîner un échec. La règle des absences motivées pour une raison sérieuse tient toujours : une absence est considérée motivée sous présentation d'une preuve écrite valable et vérifiable à l'enseignant.

Politique concernant la correction de la langue : www.lit.ulaval.ca/departement/politiques-et-reglements/

Politique concernant les emprunts et citations

Règles disciplinaires

Tout.e étudiant.e qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiant.es de l'Université Laval, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout.e étudiant.e de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci est disponible sur monPortail.

Plagiat

Tout.e étudiant.e est tenu.e de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur.

Constitue notamment du plagiat le fait de :

- copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source ;
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source ;
- traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance ;
- remettre un travail copié d'un.e autre étudiant.e (avec ou sans l'accord de cet.te autre étudiant.e) ;
- remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

L'utilisation totale ou partielle d'un texte d'autrui ou des passages tirés de celui-ci en les faisant passer pour siens ou sans indication de référence entraîne systématiquement l'échec du cours et peut être passible d'une sanction. Ainsi donc, tous les emprunts et citations d'un texte de référence doivent être

clairement identifiés comme tels, qu'ils soient directs ou indirects. Tout emprunt ou toute citation ne répondant pas à cette exigence pourra entraîner un rejet définitif du travail concerné, sans possibilité de reprise.

Intelligence artificielle

« Les personnes étudiantes ne sont pas autorisées à utiliser l'IA générative dans ce cours. Conformément au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université Laval, le fait d'obtenir une aide non autorisée pour réaliser une évaluation est considéré comme une infraction relative aux études. Dans le cadre de ce cours, l'utilisation de l'IA générative est considérée comme une aide non autorisée. Cette infraction pourrait mener à l'application des sanctions prévues au Règlement disciplinaire. »²

Mesures d'accommodement

Les étudiant.es ayant une déficience fonctionnelle ou un handicap peuvent demander de bénéficier de mesures d'accommodation lors des évaluations. L'étudiant.e doit donc :

- 1) Prendre connaissance du Centre multifacultaire d'examens (CME), lequel prendra en charge les demandes de mesures d'accommodements pour les examens : <https://www.cme.cstip.ulaval.ca>
- 2) Activer ses demandes (s'il y a lieu) dans monPortail dans les deux premières semaines de la session.

Ressources d'aide

Centre d'aide de l'université laval : <https://www.aide.ulaval.ca>

Lien (direct) vers le formulaire de demande d'aide : <https://www.aide.ulaval.ca/formulaires/demande-d-aide/>

Lien direct vers la trousse : <https://www.aide.ulaval.ca/conseils-et-soutien/trousse/>

Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www.ulaval.ca/prevention-du-harcelement/a-propos-du-centre-de-prevention-et-dintervention-en-matiere-de-harcelement>

Info-Social : 811 (service confidentiel de consultation téléphonique offert 24 heures par jour, 7 jours sur 7)

Centre de crise de Québec : 418 688-4240

Centre de prévention du suicide de Québec (si présence d'idées suicidaires) : 418 683-4588

² SERVICE DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT, « Plan de cours et intelligence artificielle », dans Service de soutien à l'enseignement, *Enseigner à l'Université Laval* [en ligne] <https://www.enseigner.ulaval.ca/system/files/public/pedagogie/evaluer-les-apprentissages/ia-mentions-plan-de-cours.pdf> [site consulté le 12 janvier 2025]

[\(Accès à la bibliothèque\)](#)

Les contenus qui sont reproduits et qui sont rendus accessibles sur les sites de cours monPortail, l'ont été en conformité des dispositions de la Loi sur le droit d'auteur et des licences souscrites par l'Université Laval. Il est interdit de reproduire, de distribuer, de communiquer ou de rendre autrement accessibles ces contenus à toute personne et par tout moyen, incluant l'Internet, les médias sociaux et les plateformes de partage en ligne.

Il est également interdit de reproduire les contenus obtenus par les hyperliens, ceux-ci sont mis à votre disposition pour consultation des documents uniquement.

Toute autre utilisation de contenus sans permission peut constituer une contravention à la Loi sur le droit d'auteur susceptible des recours prévus à ces lois et peut en outre constituer une infraction en vertu du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université Laval.

1. Bibliographie de Carole Nadeau : ouvrages que vous pourriez consulter

BOGART, Anne et Tina LANDAU, *The Viewpoints Book, a Practical Guide to Viewpoints and Composition*, New York, theatre Communications Group, 2005c, 2006.

GUSKIN, Harold, *How to stop acting*, New York, Faber and Faber, 2003.

OIDA, Yoshi, avec la collaboration de Lorna Marshall, *L'acteur flottant*, traduit de l'anglais par Martine Millon, avant-propos de George Banu, Arles, Actes Sud, 1992.

RONDELEUX, Louis-Jacques, *Trouver sa voix, petit guide pratique de travail vocal*, Paris, Seuil, 1977.

STANISLAVSKI, Constantin, *La formation de l'acteur*, préface de Jean Vilar, Paris, Petite bibliothèque Payot, 1979.

TEMKINE, Raymonde, *Grotowski*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1968.

2. Sélection personnelle de l'auxiliaire-assistant d'enseignement (autres ouvrages que vous pourriez consulter)

ARRIOLA, Sylvio, *L'action créatrice de l'acteur dans la pièce C.H.S. : étude sur l'effet de présence actoral dans un dispositif intermédial*, mémoire présenté à l'Université Laval de Québec comme exigence partielle de la maîtrise en art, 2011, 141 p.

CLOUTIER, Raymond, *L'improvisation retrouvée : sources, manifeste et manuel*, Québec, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. Champ libre, 2021, 162 p.

DEVLIN, Paul, *Slamnation, The sport of spoken word*, États-Unis, Docurama, 1998, 100 min. [DVD]

DIDEROT, Denis, *Paradoxe sur le comédien, précédé de Dufay / Podalydès, L'acteur et le paradoxe*, Paris, A. Collin, 1992, 233 p.

MARTENS, Paul, *Nouveau solfège de la diction : 180 exercices de respiration, libération et projection de la voix, articulation, intonation, déplacement de sonorités, accentuation, imprégnation rythmique, ponctuation orale, prononciation française, liaisons, composition d'accents étrangers* (5^e édition), Liège, Éditions Desoer, 1978. Aussi : 6^e édition, Paris, disponible dans Librairie théâtrale, dans Bibliothèque nationale de France (Gallica), 1986. [en ligne] <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3322055f/f1.item.r=Vous%20pouvez%20entrer%20dans%20les%20villes> [site consulté le 12 janvier 2025].

ZUMTHOR, Paul, « Le rythme dans la poésie orale », dans Percées, *Langue Française*, no 56, 1982, p.114 à 127 [en ligne] http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1982_num_56_1_5152 [site consulté le 12 janvier 2025].

3. Cours, formations/expériences et documentation de cours ayant servi à la création de THT-1050

CATTIN, François, *Ateliers Homo ludens*, « Travail vocal qui s'inscrit dans la lignée du Théâtre de recherche le Contre-courant à Québec et du directeur d'acteur et ancien collaborateur de Jerzy Grotowski, Richard Nieoczym, fondateur de l'Actor's Lab à Toronto. » (Référence : propos de Cattin), Université Laval, Québec, 2011.

DEBLOIS, Dominique, exercices de respiration conscience, le rouge et le bleu comme moteur. Créés dans le cadre d'un atelier thérapeutique : *la thérapie par les arts*, 2020.

HÉBERT, Chantal, cours *THT-1200 Atelier II : approches de la création* (« Corps et voix »), programmes en théâtre de l'Université Laval, documents de la session d'automne 2012, Université Laval, Québec, 2012.

LANGLOIS, Thomas et Julie PICHETTE, *L'arbre*, exercice créé dans le cadre d'ateliers sous la direction d'Entr'actes, découlant d'une invitation du Musée national des beaux-arts (MNBAQ), en collaboration avec L'Arche de la Capitale-Nationale de Québec, pour la création du projet *Féeries mécaniques*, Québec, 2023.

PICHETTE, Julie, exercice du pantin, exploré dans le cadre d'ateliers sous la direction d'Entr'actes, découlant d'une invitation du Musée national des beaux-arts (MNBAQ), en collaboration avec L'Arche de la Capitale-Nationale de Québec, pour la création du projet *Féeries mécaniques*, Québec, 2023.

NADEAU, Carole, cours *THT-1050 Travail vocal et corporel I : l'activation tonique*, programmes en Théâtre et arts vivants de l'Université Laval, documents de la session d'hiver 2023, Université Laval, Québec, 2023.

NADEAU, Carole, cours *THT-2050 Travail vocal et corporel II : les appuis*, programmes en Théâtre et arts vivants de l'Université Laval, documents de la session d'hiver 2023, Université Laval, Québec, 2023.

NADEAU, Carole, cours *THT-3050 Travail vocal et corporel III : les médiations*, programmes en Théâtre et arts vivants de l'Université Laval, documents de la session d'hiver 2023, Université Laval, Québec, 2023.

THENON, Luis, cours *THT-1002 Travail Théâtral I : l'acteur et l'appareil de la perception*, programmes en Théâtre et arts vivants de l'Université Laval, documents de la session d'automne 2018, Université Laval, Québec, 2018.

3. Références de soutien

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, « La liaison », *Banque de dépannage linguistique* [en ligne] <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/23541/la-prononciation/liaisons/la-liaison> [site consulté le 12 janvier 2025].

FRANÇAIS AVEC PIERRE, *Parlez comme les Français grâce à cette astuce ! L'accent tonique en Français*, dans YouTube [en ligne] https://www.youtube.com/watch?v=RCH8TSjAEvk&ab_channel=Fran%C3%A7aisavecPierre [site consulté le 12 janvier 2025].

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE PARIS, *Je chante avec l'orchestre !* [en ligne] <https://www.jechanteaveclorchestre.com/> [site consulté le 12 janvier 2025].

SERVICE DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT, « Plan de cours et intelligence artificielle », dans Service de soutien à l'enseignement, *Enseigner à l'Université Laval* [en ligne] <https://www.enseigner.ulaval.ca/system/files/public/pedagogie/evaluer-les-apprentissages/ia-mentions-plan-de-cours.pdf> [site consulté le 12 janvier 2025]